Déchetterie intercommunale « Le Carroz »

Informations utiles liées au badge

Un badge d'accès est remis à chaque ménage et à chaque entreprise selon les bases de données communales (un seul badge attribué, pas de possibilité d'obtenir un exemplaire supplémentaire).

Ce badge permet d'ouvrir la barrière à l'entrée de la déchetterie intercommunale « Le Carroz » afin de pouvoir y accéder. Lors de chaque passage, il faut vous munir du badge, faute de quoi l'accès ne sera pas autorisé.

Le badge délivré reste propriété de la commune de Sullens. En cas de départ ou de cessation d'activité, il doit être rendu au guichet du contrôle des habitants ou déposé dans la boîte aux lettres de la Maison de Commune. S'il n'est pas restitué, il sera facturé CHF 30.00.

En cas de perte, l'usager doit en informer immédiatement le contrôle des habitants en se présentant personnellement au guichet pendant les heures d'ouverture. Le badge perdu sera désactivé et remplacé contre paiement de l'émolument suivant :

- **1ère perte : CHF 30.00**
- **2ème perte : CHF 50.00**
- **Dès la 3ème perte : CHF 80.00**

Tout comportement abusif portant atteinte à l'ordre, à la sécurité des infrastructures et des personnes peut entraîner la désactivation du badge.

Déchetterie intercommunale « Le Carroz »
☎ 021 731 05 89
Atteignable du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00

Horaires d'ouverture de la déchetterie pour les habitants

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
13h30-17h00
Mercredi
13h30-18h30
Samedi
08h00-12h00
13h00-16h00

Horaires d'ouverture de la déchetterie pour les entreprises

Mardi et Jeudi
09h30 – 11h30

Plus d'informations : www.sullens.ch/pratique/déchetterie